

REUNION du 06 décembre 2018

Convocation : le 30 novembre 2018, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 06 décembre 2018 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Loyers 2019
- Recensement
- Bail emphytéotique
- Terrains du Marais
- Vœux et colis des anciens
- Arrêtés du Maire
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 06 décembre 2018, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Jacques Scheuner, Annie Bel, Gilles Sauthier, J-P Thevenod, Hervé Perillat, Georges Tritter, Laurence Frapsauce, Christian Nambride, Carole Venant, Damien Sauthier, Christine Billieux

Etaient excusés : Pierre Chautemps, Philippe Donche, Audrey Fighiera

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Loyers 2019

Le Conseil Municipal a voté l'augmentation des loyers à compter du 1^{er} janvier 2019 selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE, c'est-à-dire 1.57% arrondi à l'euro supérieur.

■ Recensement

Madame Catherine NAMBRIDE et Monsieur Jean-Denis VENANT sont désignés en qualité d'agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population de la commune de Burdignin prévu sur la période du 17 janvier au 16 février 2019.

■ Bail emphytéotique

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du projet de bail emphytéotique rédigé par le notaire mandaté par Monsieur Kévin TESSIEUX. Monsieur le Maire propose aux conseillers d'envoyer le projet par mail afin de l'étudier et d'en reparler à la prochaine réunion de conseil.

■ Terrains du Marais

Monsieur le Maire informe ses conseillers que l'EPF (établissement public foncier) a préempté la vente et que la Mairie de Boège a assigné la commune de Burdignin au TGI pour cause d'inaliénabilité.

■ Vœux et colis des anciens

Comme l'an dernier, Monsieur le Maire ne présentera pas ses vœux à la population sous forme de vin d'honneur.

Concernant le repas et le colis des anciens, il a été décidé qu'à partir de 2019, nos anciens bénéficieront soit du repas soit du colis de fin d'année mais plus des deux comme actuellement.

■ Arrêtés du Maire

Après réception de plusieurs courriers et mail relatant du mécontentement de l'ouverture des après-midi des week-ends de chasse, Monsieur le Maire fait part au Conseil de son désir de prévoir un arrêté de fermeture pour favoriser le partage de la nature. Après discussion au sein du conseil, 9 conseillers sur 12 sont favorables pour une fermeture de la chasse le dimanche après-midi.

Aussi, Monsieur le Maire informe le conseil de son intention de prendre un arrêté contre la pose des compteurs Linky sur la commune de Burdignin suite à de nombreuses sollicitations et courriers émanant des habitants de la commune.

Informations et questions diverses

Fin de séance 22h30